

VOTATIONS ADOPEES LORS DE LA SESSION SYNODALE DE JUIN 2016

Voici les textes des six votations adoptées par l'Assemblée synodale réunie à Paray-le-Monial les 11 et 12 juin 2016.

Cet exercice de vote constitue une première, et chacun a pu, à cette occasion, mesurer la responsabilité qui lui incombait en se mettant à l'écoute de ses frères des équipes synodales.

La liberté intérieure, guidée par l'Esprit, a été manifestée par des votes différents et réfléchis : le but n'est pas l'unanimité, mais la convergence d'un souci commun du bien agir pour notre diocèse, en acceptant aussi le résultat des votes tel qu'il s'est exprimé.

Les jeunes, malgré leur désir de s'investir et malgré les dons qui leur sont propres, ne sont pas suffisamment appelés. Quelle place offrons-nous aux jeunes dans notre Eglise diocésaine et dans notre synode en particulier ?

Souhaitez-vous que le secrétariat du synode, suite à cette assemblée, propose des axes pour faciliter la participation active des jeunes au synode ?

L'Assemblée Synodale réunie solennellement à Paray-le-Monial le 12 juin 2016 en présence de Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, répond favorablement.

De nombreux diocésains éprouvent des attentes fortes pour ouvrir et vivifier nos pratiques paroissiales actuelles.

L'Assemblée Synodale est-elle d'accord pour demander au secrétariat de travailler un document à l'intention des équipes synodales, dans le but de réfléchir à la charge curiale, à la proximité avec les plus petits et les personnes démunies, à l'animation des paroisses et aux nouveaux défis que posent les mobilités humaines ?

L'Assemblée Synodale réunie solennellement à Paray-le-Monial le 12 juin 2016 en présence de Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, répond favorablement.

La rencontre jamais évidente entre les cultures différentes peut conduire à des attitudes chrétiennes diverses. Nous pouvons nous demander quel soutien nous nous apportons les uns aux autres pour approcher et entendre mieux le monde contemporain si divers et si blessé.

L'Assemblée Synodale est-elle d'accord pour faire réfléchir l'ensemble des équipes synodales à cette question ?

L'Assemblée Synodale réunie solennellement à Paray-le-Monial le 12 juin 2016 en présence de Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, répond favorablement.

Nous avons confiance dans l'appel du Christ et nous croyons que cet appel est aujourd'hui encore adressé à quelques-uns pour une consécration entière de leur vie avec le Christ dans le chemin de la vie de religieux ou religieuse et de prêtre. Nous avons entendu la question posée au terme du témoignage de Mme Degut de la paroisse de Charolles.

Désirons-nous et soutenons-nous le fait que des jeunes reçoivent l'appel à devenir prêtre, religieux ou religieuse et cherchons-nous les moyens d'aider le cheminement des jeunes dans leur réponse à cet appel ?

L'Assemblée Synodale réunie solennellement à Paray-le-Monial le 12 juin 2016 en présence de Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, répond favorablement.

Dans la communication qui sera faite à l'ensemble du diocèse concernant le travail de cette deuxième session de l'Assemblée Synodale, voulez-vous que figurent notamment le résultat des votes effectués, la synthèse des forums de dimanche matin, les textes des quatre conférenciers de samedi après-midi, l'homélie de la messe et le témoignage d'Anne Jacquemot entendu en début d'après-midi ce dimanche ?

L'Assemblée Synodale réunie solennellement à Paray-le-Monial en présence le 12 juin 2016 de Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, répond favorablement.

**Comment aborder l'Eglise Peuple de Dieu dans l'articulation prêtre / laïc en sortant de la logique de pouvoir et en approchant une logique de talents.
L'Assemblée Synodale est-elle d'accord pour faire réfléchir l'ensemble des équipes synodales à cette question ?**

L'Assemblée Synodale réunie solennellement à Paray-le-Monial le 12 juin 2016 en présence de Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, répond favorablement.